


Je récupère mon « Pack Sac Ados »

Mon projet de vacances a été validé par la Caf des Alpes-Maritimes :




- je prends rendez-vous au siège social de la Caf au minimum 3 semaines avant mon départ
- une confirmation de rendez-vous m'est envoyée par mail (avec adresse et plan d'accès aux locaux)
- je récupère mon Pack Sac Ados

Le Pack Sac Ados pour les départs en France :

- le sac de voyage d'une contenance de 60 L 
- 150 euros de Chèques Vacances
- les documents Santé
- la trousse de secours
- la pochette documentaire Caf

Le Pack Sac Ados pour les départs en Europe :

- le sac de voyage d'une contenance de 60 L
- 250 euros en carte prépayée 
- les documents Santé
- la trousse de secours
- la pochette documentaire Caf

Et je pars en vacances !



Je fais le bilan

Je fais le bilan de mon séjour avec mon référent en répondant au questionnaire Caf :

- les points forts
- les points faibles
- les difficultés rencontrées
- notre meilleur souvenir
- la gestion du budget...



Je publie sur la page Facebook du dispositif mon témoignage et/ou mes photos et/ou vidéos de vacances : Sac Ados Alpes-Maritimes



Retrouvez vite la liste des
partenaires Sac Ados
sur www.caf.fr !



SAC ADOS 2021

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Vous avez envie de partir en vacances en France ou en Europe, seul ou en groupe ?

Le dispositif Sac Ados est fait pour vous !



Sac Ados, c'est quoi ?

Dispositif dédié aux **jeunes de 16 à 25 ans**, Sac Ados permet à des groupes de 1 à 6 jeunes de partir en vacances en **France** et en **Europe** de manière **autonome**.



Cette opération est encadrée par la **Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes**, les structures Jeunesse partenaires et l'association **Vacances Ouvertes**.

La Caf des Alpes-Maritimes fournit à chaque jeune un "**Pack Sac Ados**" comprenant une bourse individuelle d'aide au départ de 150 € pour les départs en France et de 250 € pour les départs en Europe.



Les départs en France sont accessibles pour les jeunes de 16 à 25 ans, contrairement aux départs en Europe accessibles aux majeurs uniquement (18-25 ans).

L'objectif est de faire partir en priorité **les jeunes les plus éloignés des vacances** (pour des raisons financières par exemple) ou ayant besoin d'un accompagnement technique et financier pour réaliser un premier départ autonome.



Comment ça marche ?

Vous bâtissez un projet solide en définissant vous-mêmes votre destination, votre budget, vos activités :



- 1) j'ai un projet de vacances
- 2) je contacte l'une des structures partenaires (liste en ligne sur www.caf.fr)
- 3) j'élabore mon projet en détails (je suis accompagné par le référent de la structure partenaire)
- 4) mon projet validé, je récupère mon Pack Sac Ados
- 5) je pars en vacances !
- 6) à mon retour, je fais le bilan avec la structure partenaire

En détail...



Je prépare mon séjour

Le référent de la structure partenaire que j'ai contactée me reçoit pour un premier rendez-vous. J'élabore, seul ou avec mon groupe, mon projet de vacances :

- la destination
- le budget
- le transport
- l'hébergement
- les activités sur place...



Une fois que mon projet est élaboré, je constitue le dossier que mon référent remettra à la Caf des Alpes-Maritimes :



- le dossier Sac Ados
- les pièces justificatives en fonction de mon âge

Je suis majeur :

- la copie de ma pièce d'identité
- la copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile



Je suis mineur :

- la copie de ma pièce d'identité
- la convention de départ en vacances autonomes
- la copie de la pièce d'identité de mon ou mes tuteurs légal(aux)
- la copie du livret de famille
- le document qui justifie la garde si elle ne relève pas des parents
- la copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile

